



**COMPTE- RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023
SEANCE ORDINAIRE N° 6**

Assistaient à cette séance :

DANGREMONT R., HOLIET S., SIMON C., BOULAIS M., GUITTET A., D'AILLIERES E., DELAHAYE D., DAGONNEAU C., NOGUER C., MENARD G., LE HIR J.L., MACÉ S., PARCHANTOU K., JAVELLE-LAUNAY A., VENGEON K

Etaient excusés :

FRANCO E., BUREL C., RAUD C., GASNOT A.C., MEZIERES E., GARDES L., ORY E., POIRIER S., FICHEPAIN T., PAINEAU C., STRASSER A.L., DUGAS D.

Suppléants présents:

LOISTRON J.F., VAN LANDEGHEM C., JAMAIN V., BELLEC K., BEREL Y.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h55 avec **20 membres** présents. Le secrétariat de séance est assuré par M. HOLIET.

Ordre du jour de la séance:

I- Approbation du compte-rendu du précédent C.A.

Affaires financières

II- Conventions

III – DBM

IV - Voyage, sorties et activités scolaires

Affaires Pédagogiques

V- Plan annuel « Remplacements de courte durée »

VI – Questions et informations diverses

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CA

M. DANGREMONT, Principal du Collège, demande aux membres du Conseil d'Administration si des remarques ou des modifications doivent être apportées au Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 03 juillet 2023.

Aucune modification n'étant demandée, le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 03 juillet 2023 est adopté à l'unanimité soit 20 voix « Pour ».

Vote pour l'approbation du PV du Conseil d'Administration du 03 juillet 2023

Les membres du Conseil d'Administration : Vote à l'unanimité

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

DEMACT 2

Affaires financières

II - Convention

- Convention avec l'association « Opérations Bouchons »

Mme Simon indique aux membres du Conseil d'Administration qu'une convention doit être signée entre l'association « Opération Bouchons » et Le Principal du Collège A.J. Trouvé Chauvel. Cette convention permet de reverser au collège la somme d'argent gagnée suite à la collecte de bouchons en plastique ou en liège organisée au collège par le dispositif ULIS. Les fonds reversés permettront de financer en partie la sortie scolaire des élèves ULIS.

Vote pour la signature de la convention avec l'association « Opération Bouchons »

Les membres du Conseil d'Administration : Vote à l'unanimité

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

DEMACT 8

- Convention avec l'entreprise SPIE

Mme Simon indique qu'un contrat entre l'entreprise SPIE et le collège A.J. Trouvé doit être établi suite à la mise en place du système de vidéosurveillance. Ce contrat porte sur les interventions nécessaires en cas de déclenchement d'un signal d'alerte suite à une intrusion dans l'établissement. Le montant Hors Taxe de chaque intervention est de 70 euros.

Suite à la question de M. LOISTRON, il est précisé que ces interventions permettent de lever les doutes suite à la détection d'un événement anormal que le système de vidéos n'a pas permis de résoudre.

Suite à la question de M. GUITTET, il est précisé que des affichages permettront d'informer toute personne que l'établissement est placé sous vidéosurveillance.

Vote pour la signature du contrat d'interventions avec l'entreprise SPIE

Les membres du Conseil d'Administration : Vote à l'unanimité

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

DEMACT 9

III – DBM

- DBM n°6 et 7 pour information

Mme Simon, Gestionnaire, informe les membres du conseil d'administration de la DBM n°6 et 7 portant sur des recettes complémentaires au budget initial dont les dépenses sont affectées au moment de leur attribution comme le paiement des repas des élèves de CM2 en visite aux mois de mai/juin 2023, 2465.77 euros pour un remboursement de trop payé

sur les factures d'électricité, 976.00 euros de charges supplémentaires reçues pour les logements de fonction principalement dues à l'augmentation des factures d'énergie.

- DBM n°8 pour vote

Mme Simon, Gestionnaire, présente la DBM pour vote n°8 contenant un prélèvement sur fonds de roulement de 2 000.00 € pour solder le séjour à St Léonard des Bois.

Vote pour l'acceptation de la DBM n°8 pour vote

Les membres du Conseil d'Administration : Vote à l'unanimité

Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

DEMACT 44

IV – Séjours, sorties et activités pédagogiques (annexe 1)

Mme SIMON présente les différentes sorties et activités pédagogiques prévues pour l'année scolaire 2023-2024. Elle précise qu'un maximum de sorties sont votées afin de pouvoir les réaliser et les budgétiser mais que nous n'avons pas la certitude d'obtenir des places pour tous les spectacles. Nous sommes dans l'attente du retour des réservations notamment pour les sorties ESPAL. Deux séjours à l'étranger sont organisés en Espagne et en Italie avec prise d'assurances complémentaires.

M. LOISTRON précise que les fonds du FSE sont en nette diminution par rapport aux années précédentes. Les recettes du FSE proviennent essentiellement des photos de classe et des dons des familles (6 à 10 euros en moyenne pour 50% des familles environ). Compte tenu des nombreux projets et des fonds disponibles, le FSE choisit de ne plus accorder son aide de 10 euros à tous les élèves. Le FSE accorde sa priorité aux séjours à l'étranger en offrant une aide de 40 euros par élève, puis aux séjours avec nuitée(s) avec une aide 10 euros par élève et enfin accorde une aide de 20 euros par élève au séjour organisée par l'AS. Enfin, M. LOISTRON indique que le FSE recherche de nouvelles modalités de financement.

M. DANGREMONT précise, suite à la question de M. D'AILLERES, que le séjour en Angleterre n'aura pas lieu pour des raisons de complexité et de lourdeur d'organisation.

M. DANGREMONT indique également que la recherche de transporteur avec des cars double sera privilégiée pour permettre à un maximum d'élèves de bénéficier d'un séjour à l'étranger. Que ces mêmes séjours ont un fort impact sur le fond de roulement du collège interrogeant ainsi sur leur pérennité.

Enfin, d'une manière générale, les transports étant très onéreux et sources de pollution, la recherche d'intervenants se déplaçant dans le collège doit être accentuée. Ces interventions sont finançables par ADAGE et la salle l'Unisson peut être demandée à cet effet.

Plusieurs précisions et questions sont alors posées :

- Mme JAMAIN précise qu'elle a postulé pour 5 sorties à l'ESPAL pour espérer être retenue pour une à deux. Concernant le musée de Tessé, la demande est faite pour 3 classes mais qu'une à deux classes ne pourront être accueillies probablement.
- Suite à la question de Mme NOGUER, il est précisé que la sortie collège au cinéma concerne bien toutes les classes des niveaux 5^{ième} et 3^{ième}. Ce choix émane de l'équipe de Français et du souhait de l'équipe de direction.

- Mme NOGUER précise que si sa demande pour la sortie à l'ESPAL est refusée, elle souhaite se rendre à la Cité du cirque en remplacement.
- Madame SIMON indique que le séjour de l'AS sur la thématique « sport et environnement » (02 au 06 juin 2024 dans les Alpes) n'est pas comprise dans le budget de l'établissement puisqu'organisé par l'AS.
- Mme PARCHANTOU, représentante des parents, interroge sur les critères de sélection des élèves si le nombre de places lors des séjours est insuffisant. M. DANGREMONT répond que le principe de proposer à tous les élèves de 3^{ème} un séjour à l'étranger est maintenu et que de ce fait les critères de sélection ne sont pas définis.
- Mme PARCHANTOU informe que la FCPE proposera une aide financière aux familles pour les séjours.

Vote pour autoriser le principe des sorties et activités pédagogiques comprises dans l'annexe 1

Les membres du Conseil d'Administration : Vote à l'unanimité

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

DEMACT

7/11/18/13/15/24/25/28/30/35/33/37/38/42/4/6/3/12/14/16/21/23/22/26/29/27/
31/32/36/39/40/43/41/20/17/19/5

Vote pour autoriser le financement des sorties et activités pédagogiques comprises dans l'annexe 1 (avec la répartition des dotations, la participation des familles, le financement ADAGE, le prélèvement sur fonds de roulement et le don FSE)

Les membres du Conseil d'Administration : Vote à l'unanimité

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

DEMACT

7/11/18/13/15/24/25/28/30/35/33/37/38/42/4/6/3/12/14/16/21/23/22/26/29/27/
31/32/36/39/40/43/41/20/17/19/5

Vote pour accepter le don du FSE

Les membres du Conseil d'Administration : Vote à l'unanimité

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

DEMACT 34

Affaires Pédagogiques

V – Plan annuel de Remplacements de Courte Durée (annexe 2)

M. DANGREMONT présente, pour information, les objectifs du plan de Remplacements de Courte Durée (RCD) et les chiffres de l'année scolaire 2022/2023 (nombre et pourcentage d'heures non remplacées, taux d'absences par motif ...).

M. DANGREMONT précise que les principes du plan RCD (matières de remplacement, délai de prévenance ...) ont été définis et débattus avec les enseignants lors d'un conseil pédagogique. Un semainier a été élaboré pour cartographier les possibilités de

remplacement. 5 enseignants sont engagés dans un PACTE « remplacement » et 18 autres enseignants sont volontaires pour effectuer du RCD en HSE.

Mme BOULAIS indique qu'il y a une forte réactivité sur les remplacements diminuant ainsi l'impact des absences des enseignants sur la vie scolaire.

M. LOISTRON demande de quelle lisibilité dispose le collège sur l'enveloppe des HSE dédiées au remplacement. Monsieur DANGREMONT indique que 100h ont été allouées en ce début d'année et que l'enveloppe devrait être abondée en fonction des besoins. Il précise que les remontées statistiques faites vers les autorités ne différencient pas les remplacements en PACTE ou en HSE.

DEMACT 10

VI – Questions et informations diverses

M. DANGREMONT informe les membres du conseil d'administration que :

- Tous les enseignants sont en poste à la rentrée 2023.
- Le collège attend le recrutement d'une assistante sociale et d'une psychologue EN.
- Les besoins en accompagnement humain sont suffisants (6 AESH).
- Le collège a recruté une personne en service civique qui aura des missions en lien avec le développement durable et l'aide aux devoirs.
- Le protocole pHARe est en cours de finalisation.
- 43 PACTE ont été pourvus dans l'établissement ce qui concerne 18 enseignants.
- La découverte des métiers sera organisée de la manière suivante :
 - Niveau 5^{ème} : orientibus et jeu « à la découverte de métiers »
 - Niveau 4^{ème} : visites d'entreprises
 - Niveau 3^{ème} : Journée orientation (18/12/2023), mini-stages, portes ouvertes, stages en entreprise ...
- Les élections des délégués, écodélégués, représentants au CA et CVC se dérouleront avant les congés d'Automne.
- Des travaux ont été effectués durant l'été : système sécurité incendie, nouveau préau, salles de sciences, 2 ballons d'eau chaude au self
- Les projets de travaux concernent la mise en place de deux salles préfabriquées et la rénovation de la salle des professeurs (sanitaire et peinture)
- Les projets CNR sont en attente de validation
- Une armoire à livre et une boîte à idées sont disponibles
- En projet également, nommer le CDI « Alain BOUDET », poète et documentaliste

Aucune information ni question supplémentaires n'ayant été adressées à M. le Principal, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h35.

Le Secrétaire de séance

Le Principal

M. HOLIET



R. DANGREMONT

